

Image not found or type unknown



Création siège de société dans un local servant de cave

Par **la petite ki glisse**, le **24/03/2009** à **15:57**

Mon patron a résilié le bail actuel du siège de sa société et souhaite ouvrir le nouveau siège de sa société dans un local dont il est propriétaire. Ce local est situé dans un sous-sol de parking et fait approximativement 80 M². Il a dit qu'il allait faire des travaux. A t'il le droit de le faire et dans quelles conditions. Je suis inquiète pour le devenir de mon emploi car cela ne me dit rien qui vaille de travailler dans une cave. A t'il le droit de me faire travailler dans ces conditions. Je vous remercie par avance pour votre réponse.